



Communiqué de presse

Luxembourg, le 15 novembre 2021

Performance des programmes de dépenses de l'UE: un bilan mitigé sur fond de pandémie de COVID-19

D'après les informations communiquées par la Commission européenne concernant la performance des programmes de dépenses de l'UE, les résultats sont mitigés dans divers domaines de financement. Par ailleurs, les indicateurs mesurant les progrès dans la réalisation des objectifs ne sont pas suffisamment centrés sur les résultats. Voilà quelques-unes des conclusions formulées par la Cour des comptes européenne dans son rapport 2020 sur la performance d'une sélection de programmes de dépenses de l'UE, qu'elle vient de publier. Les informations disponibles montrent que la performance de certains des programmes de dépenses examinés s'est améliorée, bien que d'autres aient pâti de la pandémie de COVID-19 en 2020. Les auditeurs évaluent plutôt positivement la capacité de la Commission européenne (et des colégislateurs) à tirer les enseignements de la mise en œuvre de programmes de dépenses pour améliorer la conception et la performance de ceux de la période 2021-2027. Ils soulignent toutefois également la nécessité, pour la Commission, de mieux utiliser les analyses d'impact et les mesures de suivi découlant des évaluations.

Les auditeurs ont examiné si la Commission, le Parlement et le Conseil s'étaient appuyés sur les enseignements tirés (par exemple des évaluations, des analyses d'impact et des audits) pour améliorer la conception et la performance des nouveaux programmes de dépenses pour la période 2021-2027. En se fondant sur les indicateurs communiqués pour 2020, sur des évaluations récemment réalisées par la Commission ainsi que sur leurs propres travaux d'audit, les auditeurs ont vérifié si, dans les principaux domaines du budget, les objectifs des programmes sélectionnés étaient en voie d'être atteints.

«Le Parlement européen et le Conseil veulent connaître les résultats obtenus grâce au budget de l'UE» a déclaré M. François-Roger Cazala, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable de la coordination du rapport. «Nous observons avec satisfaction que les enseignements tirés de la mise en œuvre de programmes de dépenses par le passé servent souvent à améliorer la conception et la mise en œuvre de ceux à venir. Les informations disponibles montrent que la réalisation des objectifs de certains programmes progresse, mais, trop souvent,

*L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du document de la Cour des comptes européenne intitulé **Rapport sur la performance du budget de l'UE – Situation à la fin de 2020. Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site www.eca.europa.eu.***

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

elles ne sont pas axées sur les résultats. Nous avons également constaté les effets de la pandémie de COVID-19 sur la performance de plusieurs programmes.»

Dans le domaine de la **cohésion**, les auditeurs ont examiné les informations sur la performance concernant le Fonds social européen (FSE). Ils ont constaté que le cadre de performance avait permis d'accroître la disponibilité de ces informations, mais que l'accent restait mis sur les intrants financiers et les réalisations plutôt que sur les résultats. Les valeurs cibles, qui ont été revues à la baisse en 2018 pour la plupart des indicateurs de performance, étaient en voie d'être atteintes. Cependant, les auditeurs ont également observé que les activités financées au titre du FSE peinaient encore à toucher les personnes déconnectées du marché du travail, comme les jeunes ne travaillant pas et ne suivant ni études ni formation. Certaines valeurs cibles, comme celle de la stratégie Europe 2020 relative à la baisse du nombre de personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, ne seront probablement pas atteintes, la pandémie de COVID-19 étant passée par là.

La pandémie a également eu un impact sur la **croissance et l'emploi**. Les restrictions en matière de déplacements et d'enseignement présentiel ont durement touché le programme Erasmus+, sélectionné pour l'audit de ce domaine. Les auditeurs concluent que si Erasmus+ est un programme très prisé, qui profite surtout aux participants eux-mêmes, il serait encore possible de l'améliorer, par exemple en réduisant le nombre d'outils informatiques, en rendant le guide du programme plus compréhensible, en simplifiant la procédure d'inscription et en prenant en considération l'égalité entre les femmes et les hommes. La mobilité encouragée par le programme apporte de la valeur ajoutée sous de nombreuses formes. Là encore, la pandémie s'est fait sentir. Les auditeurs ont en outre constaté que d'autres actions du programme Erasmus+ visant à promouvoir des pratiques innovantes étaient souvent des réussites en elles-mêmes, mais que leur effet était rarement novateur, si ce n'est pour les organisations bénéficiaires.

Dans le domaine des **ressources naturelles**, les auditeurs ont sélectionné le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). Le FEAMP soutient les objectifs de la politique commune de la pêche (PCP), qui sont entre autres de traiter la question de la pêche non durable et de prévenir la dégradation du milieu marin. Là aussi, les auditeurs ont constaté que la plupart des informations de la Commission sur la performance étaient centrées sur les montants alloués pour la réalisation des objectifs de la PCP au lieu de l'être sur les résultats. Peu de données étaient disponibles concernant la contribution du FEAMP aux objectifs environnementaux.

Pour évaluer la performance dans le domaine de **l'Europe dans le monde**, les auditeurs ont analysé l'instrument d'aide de préadhésion (IAP II), qui permet de fournir une aide de préadhésion aux pays candidats et candidats potentiels. Les indicateurs communiqués par la Commission font apparaître une performance modeste. Entre autres choses, les auditeurs ont constaté que les réformes politiques prévues dans le cadre de l'instrument étaient au point mort: les indicateurs relatifs à ces réformes avaient régressé par rapport à leurs valeurs de référence, et la valeur cible n'était en voie d'être atteinte pour aucun d'entre eux. Les auditeurs concluent que le soutien de l'UE a été plus efficace pour promouvoir les réformes fondamentales que pour en garantir la mise en œuvre.

Dans le domaine de la **sécurité et citoyenneté**, les auditeurs ont analysé la performance du Fonds pour la sécurité intérieure – Frontières et visas, un instrument qui soutient les mesures relatives à la gestion des frontières. Ils ont conclu que l'indicateur mesurant le degré de réalisation de l'objectif principal de l'instrument était défini en des termes trop généraux, ce qui met en cause les conclusions sur la performance générale du Fonds. Des indicateurs plus spécifiques permettent de penser que des progrès ont été réalisés concernant les infrastructures pour les visas et les systèmes informatiques clés utilisés pour les contrôles aux frontières; cependant, la formation et le renforcement des capacités des consulats et des gardes-frontières sont à la traîne, en partie à cause de la pandémie de COVID.

Concernant le **cadre de performance** général, les auditeurs ont constaté que le cadre pour une meilleure réglementation était utile pour recenser les enseignements tirés et faire en sorte qu'ils soient pris en considération dans la conception des futurs programmes. Le principe «évaluer avant d'agir», qui fait partie de ce dernier, est appliqué de manière assez cohérente, mais pas systématiquement. Dans l'ensemble, les auditeurs concluent que les enseignements tirés sont généralement bien mis en évidence et pris en considération dans les propositions législatives par la suite. Ils recommandent à la Commission d'améliorer ses analyses d'impact et de définir clairement des mesures de suivi sur la base des évaluations réalisées.

Le «Rapport sur la performance du budget de l'UE» établi par la Cour des comptes européenne, ainsi qu'un document de synthèse intitulé «Rapport 2020 sur la performance en bref» sont disponibles en anglais sur le [site internet de la Cour](#). D'autres versions linguistiques seront disponibles prochainement.

Contact presse

Service de presse de la Cour: press@eca.europa.eu